

Angor : Prescrire tire la sonnette d'alarme sur les risques du nicorandil

Compte Test - 2026-03-12 10:47:14 - Vu sur pharmacie.ma

Dans une lettre ouverte publiée le 9 mars 2026, la revue indépendante Prescrire appelle les autorités sanitaires françaises à agir rapidement afin de protéger les patients contre les effets indésirables graves associés au nicorandil, un médicament utilisé dans le traitement de l'angor.

Adressée notamment à l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et à la Haute Autorité de Santé (HAS), la lettre invite les autorités à réévaluer la place du nicorandil dans la prise en charge de l'angine de poitrine. Selon Prescrire, les données disponibles montrent que ce vasodilatateur expose les patients à des risques sérieux qui dépasseraient ses bénéfices thérapeutiques.

La requête de cette revue repose notamment sur les résultats d'une étude française menée par plusieurs centres régionaux de pharmacovigilance. Celle-ci a recensé 62 cas d'ulcérations associées au nicorandil entre 2017 et 2024. Les auteurs soulignent toutefois que ce chiffre pourrait être largement sous-estimé : près de la moitié des cas ont été identifiés dans un seul CHU sans notification officielle au réseau de pharmacovigilance.

Ces ulcérations peuvent toucher différentes parties du corps : peau (en particulier les membres inférieurs), muqueuses buccales, intestin, région anale ou génitale, et plus rarement la cornée. Elles sont souvent chroniques, douloureuses et difficiles à cicatriser. Dans certains cas, elles peuvent entraîner des complications graves telles que des hémorragies, des fistules, des abcès ou des perforations d'organes, nécessitant une hospitalisation ou une chirurgie. Des décès ont également été rapportés.

Le problème n'est pourtant pas nouveau. Les premiers cas d'ulcérations liées au nicorandil ont été décrits dès la fin des années 1990. Malgré plusieurs mises en garde et modifications des notices depuis les années 2010, les signalements continuent de survenir. Fin 2025, l'ANSM a d'ailleurs rappelé aux professionnels de santé l'importance d'arrêter immédiatement le traitement en cas d'apparition d'ulcérations.

Prescrire estime que ces mesures restent insuffisantes. Elle considère que l'efficacité du nicorandil dans la prévention des crises d'angor n'est pas clairement démontrée. Cela compromet la balance bénéfices-risques par rapport aux dérivés nitrés.

En France, le médicament reste toutefois remboursé à 65 % par l'Assurance maladie. En 2024, près d'un million de boîtes ont été délivrées à environ 71 000 patients. Pour Prescrire, ces chiffres illustrent l'urgence d'une réévaluation : selon la revue, le nicorandil devrait être écarté des soins afin de mieux protéger les patients.

[Lien de la lettre ouverte](#)